

répercussions sérieuses sur l'industrie canadienne de l'automobile en particulier et sur l'économie canadienne en général qui en découleront si ces nouvelles disent vrai. Si cette autorisation est accordée, la motion que je propose-rais sera appuyée par le député de Kent-Essex.

M. l'Orateur: La présidence a reçu avis de la motion proposée en même temps que des avis semblables provenant des députés d'Oshawa-Whitby et de Brant. Le député d'Oshawa-Whitby pourrait peut-être nous faire connaître la nature de sa motion, après quoi la présidence pourra rendre une décision relativement aux trois avis de motion présentés en vertu de l'article 26 du Règlement.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre, je demande à proposer l'ajournement de la Chambre en vertu de l'article 26 du Règlement aux fins d'étudier une affaire déterminée et importante dont l'examen s'impose d'urgence, savoir le danger, dont nous avons été informés récemment, qui menace notre industrie manufacturière, surtout le secteur de l'automobile, du fait que des sociétés américaines, dont bon nombre ont des succursales au Canada, participent depuis plusieurs mois au programme d'ajournement des impôts du gouvernement américain, programme qui viole l'esprit et la lettre tant du GATT que de l'accord canado-américain sur l'automobile et met sérieusement en péril notre économie nationale.

M. l'Orateur: Comme je viens de le dire, la présidence a reçu des avis de motions des députés de Lambton-Kent, Oshawa-Whitby et de Brant. Le sujet proposé par ces députés est certainement important et d'intérêt national, aussi tracasse-t-il les députés comme l'ont révélé leurs nombreuses questions la semaine dernière.

La présidence doit tenir compte de bien d'autres facteurs dans l'étude d'une motion proposant l'ajournement de la Chambre. Elle doit considérer les dispositions de l'article 26 du Règlement et d'autres règles de la Chambre qui précisent la manière dont il faut soumettre certaines questions à l'étude et le moment où de tels débats peuvent être engagés. Cela étant dit, il y a lieu de noter que deux des avis reçus, jusque dans une certaine mesure, du moins, nous sont présentés sous forme d'une motion de blâme contre le gouvernement.

Je veux parler tout particulièrement de l'avis reçu du député de Lambton-Kent, qui voudrait que la Chambre soit saisie de la question suivante: «que le gouvernement—en tant que source première de renseignements et responsable au premier chef—n'a pas daigné dire aux députés et aux Canadiens si ces nouvelles étaient fondées.» D'après ce texte, ce que recherche le député, c'est un débat sur une motion de blâme à l'endroit du gouvernement. Je signalerai aux députés qu'on ne peut avoir recours à cette fin, aux dispositions de l'article 26 du Règlement.

Au paragraphe 5 de l'article 26 du Règlement, il est stipulé que l'Orateur devra tenir compte de la probabilité que l'affaire soit discutée à la Chambre dans un délai raisonnable sous quelque autre rubrique. Je rappellerai aux députés que depuis qu'une motion en vertu de l'article 26 du Règlement a été présentée et acceptée jeudi, au début de l'après-midi, on a annoncé pour la semaine prochaine la présentation d'un budget. Aujourd'hui même le président du Conseil privé informait aussi la Chambre que le ministre du Revenu national y fera, à cinq heures demain après-midi, un exposé au sujet de la propriété étrangère. J'espère que, tout au moins en ce qui concerne le débat sur le budget, les députés auront dans un délai

raisonnable la possibilité d'exprimer leurs opinions quant à la question dont il s'agit dans les motions dont nous sommes saisis maintenant. Il reste environ 40 jours de séance avant la fin de la période des subsides en cours. En supposant qu'on consacre 12 jours à l'étude des subsides, et six jours et demi au budget, il reste amplement de temps, ce me semble, pour la discussion de questions comme celle des relations économiques canado-américaines.

• (1420)

Compte tenu de toutes les circonstances et des exigences établies par l'article 26 du Règlement, la présidence ne voit vraiment pas la possibilité d'accepter ces motions en ce moment.

QUESTIONS ORALES

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC—LES CONTRE-MESURES—LES ENTRETIENS AU NIVEAU MINISTÉRIEL—LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS GÉNÉRALES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Il y a environ huit mois, en réponse à une question que j'ai posée au premier ministre au sujet du DISC, celui-ci a dit: «Lorsque nous serons en face d'une menace réelle, nous présenterons une mesure positive.» Maintenant que la menace est présente et l'a été depuis environ trois mois, le premier ministre suppléant nous dirait-il quelle mesure positive le gouvernement compte prendre?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme le ministre de l'Industrie et du Commerce l'a dit vendredi, le gouvernement a l'espoir d'entrer en pourparlers avec les fabricants d'automobiles pour voir s'il y a une menace réelle et quelle en est la nature. Il a ajouté qu'il espérait participer au débat sur le budget au cours duquel il ferait connaître les vues du gouvernement; il pourrait alors indiquer naturellement quelles autres mesures le gouvernement jugerait nécessaire de prendre.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'en déduis que nous allons procéder par des évaluations constantes plutôt que d'adopter des mesures. Néanmoins, j'aimerais demander ceci au premier ministre suppléant. Maintenant que M. Connally semble avoir contourné la position prise par le gouvernement du Canada, le premier ministre, ou un ministre, se propose-t-il de soulever directement avec le gouvernement des États-Unis la question de l'application du programme DISC, surtout en ce qu'il affecte le Canada—non par l'envoi de notes, mais en prenant des contacts directs?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, il y a eu beaucoup de contacts directs à ce sujet. J'en ai moi-même parlé à mon homologue américain à quelques reprises et je sais que le ministre de l'Industrie et du Commerce en a fait autant avec le sien. Ainsi, outre ces notes qui, je suis sûr que le chef de l'opposition en conviendra, constituent un premier pas essentiel, nous avons eu beaucoup de contacts personnels avec le gouvernement américain. Mal-